



Oraison Conduite

Siret : 848 504 841 000 18

Mail : oraisonconduite@orange.fr

Téléphone : 04.92.76.48.83/ 06.70.16.31.57

Agrément préfectoral n° : E 19004 000 10

Code NAF : 8553 Z

FORFAIT CONDUITE SUPERVISÉE

1303 € TTC

Ce forfait comprend :

- Les frais de gestion administrative.
- Le kit pédagogique (livre de code, livret d'apprentissage, fiche de suivi, autocollant « A »).
- Le code en salle en illimité pendant 3 mois (boitier inclus).
- Une évaluation de départ (faite sur un PC avec un logiciel prévu à cet effet qui définira un volume prévisionnel d'heures de conduite, ce test est obligatoire avant la signature du contrat de formation).
- 20h de conduite (les heures de conduite sont effectuées individuellement et la durée est de 1h30 ou 2h par séance).
- 1 rendez-vous préalable de 2h
- Préparation des questions sur le véhicule en vu de l'examen pratique
- 1 accompagnement à l'examen pratique

❖ **Facilité de paiement**



Oraison Conduite

Siret : 848 504 841 000 18

Mail : oraisonconduite@orange.fr

Téléphone : 04.92.76.48.83/ 06.70.16.31.57

Agrément préfectoral n° : E 19004 000 10

Code NAF : 8553 Z

Détails

- 20h de conduite : les heures de conduite sont effectuées individuellement et la durée est de 1h30 ou 2h par séance.
- Le code en salle en illimité pendant 3 mois : Les 3 mois commencent à la date de signature du contrat, le boitier est inclus. Vous venez autant de fois que vous le souhaitez, de plus, plusieurs fois par semaine un enseignant de la conduite traite des thèmes de sécurité routière et est à votre disposition pour toutes questions.
- Les frais de gestion administrative : Nous nous occupons des démarches liées à votre inscription via le site de l'ANTS.
- Le kit pédagogique comprend : 1 livre de code, 1 livret d'apprentissage qui vous sera remis au plus vite, 1 fiche de suivi, 1 autocollant « A » à l'obtention de votre examen pratique.
- Une évaluation de départ faite sur un PC avec un logiciel prévu à cet effet qui définira un volume prévisionnel d'heures de conduite, ce test est obligatoire avant la signature du contrat de formation.
- 1 rendez-vous préalable de 2 heures avec un ou plusieurs accompagnateurs. Ce rendez-vous a pour but d'orienter et d'aider les accompagnateurs ainsi que l'apprenant dans la phase « accompagnée ». Connaître les compétences acquises ou celles à acquérir, les comportements à adopter.
- Préparation des questions : Lors du passage à l'examen pratique du permis de conduire des questions vous seront posées sur les premiers secours ainsi que l'entretien du véhicule, nous vous y préparons.



Oraison Conduite

Siret : 848 504 841 000 18

Mail : oraisonconduite@orange.fr

Téléphone : 04.92.76.48.83/ 06.70.16.31.57

Agrément préfectoral n° : E 19004 000 10

Code NAF : 8553 Z

- 1 accompagnement à l'examen pratique : Nous nous engageons à vous accompagner lors de l'épreuve de l'examen pratique du permis de conduire avec un véhicule en très bon état, une assurance valide.

POP-UP